

LA DIRECTION



VILLE DE
GENÈVE

Commission des finances
du Conseil municipal
Madame Véra FIGUREK
Présidente

Genève, le 23 juin 2014

Objet

Comptes 2013 – réponses aux questions de la Commission des finances
Audition du 27 mai 2014 – Question 1

FV/IRP

Madame la Présidente,
Chère Madame,

Je fais suite à l'audition du Département de la cohésion sociale et de la solidarité par la Commission des finances des 14 et 27 mai derniers, aux réponses qui vous ont été adressées le 12 juin 2014 et à la question 1 de votre Commission lors de l'audition du 27 mai 2014 « *La Commission souhaite recevoir les comptes du Noctambus, de l'AUBP et de la Buvette des Bains des Pâquis* ».

Vous trouverez ci-joint les comptes des deux associations concernées.

L'association AUBP nous informe ce jour être en mesure de nous transmettre les comptes de la Buvette des Bains des Pâquis sous quinzaine.

Je ne manquerai donc pas de vous faire parvenir ce dernier document dès réception, soit début juillet 2014.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, chère Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Frédéric VALLAT
Directeur

Annexes : - AUBP : - Comptes 2013 ;
- Noctambus : - Comptes 2013.

Copie : Mme Esther ALDER, Conseillère administrative

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

avec

COMPTES ANNUELS

au 31 décembre 2013

de

L'ASSOCIATION D'USAGERS DES BAINS
DES PAQUIS
Genève

UNIFID S.A.
Rue du Parc 3bis
Case postale 3289
1211 Genève 3

Tél. +41 22 737 07 60
Fax +41 22 736 39 44
E-mail: info@unifid.ch

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint

à l'assemblée générale ordinaire

des membres de

L'ASSOCIATION D'USAGERS DES BAINS

DES PAQUIS

Genève

Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation de capital et annexe) de l'ASSOCIATION D'USAGERS DES BAINS DES PAQUIS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 25 février 2014

UNIFID S.A.

P. RIVERA

Expert réviseur agréé (ASR)

C. BADI

Expert réviseur agréé (ASR)
Responsable du mandat

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan ✓
- compte d'exploitation ✓
- tableau de financement ✓
- tableau de variation de capital ✓
- annexe ✓
- rapport de performance (non audité)

page manquante !
ou reçue le 28/5/14
MH

M. Philippe Constantin
regarde et nous tient
au courant pour le
rapport de performance
Tel. du 28/5/14
MH

ASSOCIATION D'USAGERS DES BAINS DES PAQUIS
Genève

Bilan au 31 décembre 2013

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	<u>2013</u> <u>CHF</u>	<u>2012</u> <u>CHF</u>
<u>Actif circulant</u>			
Liquidités	2.1	342'562	289'868
Produits à recevoir	2.2	6'182	11'800
Actifs de régularisation	2.3	96	64
		<u>348'840</u>	<u>301'732</u>
Total de l'actif		<u>348'840</u>	<u>301'732</u>
 <u>PASSIF</u>			
<u>Fonds étrangers</u>			
Fournisseurs et autres créanciers	2.4	27'132	40'063
Charges sociales à payer	3.1	2'866	5'299
Passifs de régularisation	3.2	79'981	9'048
Subventions non dépensées à restituer à la ville	3.3	21'852	25'236
		<u>131'831</u>	<u>79'646</u>
<u>Fonds propres</u>			
Capital		56'230	56'230
Réserve statutaire		128'000	128'000
Part de subventions non dépensée		32'779	37'856
		<u>217'009</u>	<u>222'086</u>
Total du passif		<u>348'840</u>	<u>301'732</u>

ASSOCIATION D'USAGERS DES BAINS DES PAQUIS

Genève

Compte d'exploitation de l'exercice 2013

	<u>Notes</u>	<u>2013</u> CHF	<u>2012</u> CHF
<u>PRODUITS</u>			
Entrées et autres recettes été		520'162	493'782
Entrées et autres recettes hiver		625'643	605'948
Recettes buvette sauna		6'653	5'575
Produits divers été et hiver		22'020	23'989
Prestations facturées à la buvette		30'283	29'936
TVA payée		(45'509)	(43'931)
Don loterie romande		30'000	20'000
Dons divers animations		8'300	29'640
Cotisations de l'année		8'032	8'760
Subvention de la Ville de Genève		246'872	245'912
Subvention en nature de la Ville de Genève		105'000	105'266
Subvention de la Ville de Genève, animation		35'000	47'000
Subvention canton de Genève		15'266	21'000
Revenus exceptionnels		0	12'698
Loyer buvette		187'500	179'688
Recettes massage		22'346	22'280
Autres produits		197	459
Total des produits		1'817'765	1'807'982
<u>CHARGES</u>			
Salaires et charges sociales	4.1	1'128'554	1'098'439
Autres frais du personnel		4'510	4'946
Prestations fournies par la buvette		25'930	25'930
Approvisionnement buvette sauna		8'790	6'201
Entretien et nettoyage bâtiments et machines		76'451	84'478
Loyer mis à disposition Ville de Genève		105'000	105'000
Machines, mobilier et divers matériels		16'155	35'654
Électricité, eau et gaz		84'082	78'814
Installation et fournitures sauna, hammam et bains turcs		93'059	81'302
Sécurité et surveillance		10'602	10'217
Publicité		9'520	6'686
Animations sportives et culturelles		187'696	168'139
Jubilbon		0	33'664
Journal des bains		17'272	20'596
Fête du déchet		0	29'231
Frais de billetterie		12'597	10'648
Frais du comité		6'113	5'487
Frais de bureau et d'administration		9'894	11'422
Assurances		9'434	9'391
Téléphone		3'855	6'079
A reporter		1'809'514	1'832'324

ASSOCIATION D'USAGERS DES BAINS DES PAQUIS

Genève

Compte d'exploitation de l'exercice 2013 (suite)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	CHF	CHF
Réport	1'809'514	1'832'324
Honoraires divers	8'040	4'500
Impôts	3'825	5'380
Frais divers	<u>4'848</u>	<u>5'661</u>
Total des charges	<u>1'826'227</u>	<u>1'847'865</u>
Résultat de l'exercice avant attribution	(8'462)	(39'883)
Attribution à la "Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention"	3'385	15'953
Attribution à la "Part de subventions non dépensée"	<u>5'077</u>	<u>23'930</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>0</u></u>	<u><u>0</u></u>

ASSOCIATION D'USAGERS DES BAINS DES PAQUIS**Genève****Tableau de financement au 31 décembre 2013**

	<u>2013</u> CHF	<u>2012</u> CHF
A. Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	<u>(5'077)</u>	<u>(23'930)</u>
Capacité d'autofinancement	(5'077)	(23'930)
(Augmentation)/Diminution créances		0
(Augmentation)/Diminution produits à recevoir	5'618	(11'800)
(Augmentation)/Diminution actifs transitoires	(32)	1'231
Augmentation/(Diminution) capitaux étrangers à court terme	<u>52'185</u>	<u>(38'290)</u>
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	<u>52'694</u>	<u>(72'789)</u>
B. Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	0	0
C. Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0	0
Diminution des disponibilités	<u>52'694</u>	<u>(72'789)</u>
Variation de trésorerie (contrôle)		
Liquidités au 1er janvier	289'868	362'657
Liquidités au 31 décembre	<u>342'562</u>	<u>289'868</u>
	<u>52'694</u>	<u>(72'789)</u>

Tableau de variation du capital au 31 décembre 2013

[illegible]

ASSOCIATION D'USAGERS DE BAINS DES PAQUIS
Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013

1. Principes de comptabilisation et de présentation des comptes

Les comptes sont établis conformément aux dispositions légales suisses, soit :

- le Code des Obligations
- la loi sur la Gestion Administrative et Financière de l'Etat (LGAF) et la loi sur la gestion Administrative et Financière (LSGA)

Les comptes sont établis et présentés en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC 21.

2. Principes d'évaluation

2.1 Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

2.2 Débiteurs divers

Les créances figurent sur la base des prestations réalisées à la date de la clôture.

L'analyse des débiteurs et des risques de non encaissement des créances ouvertes ne donne pas lieu à la création de provisions.

2.3 Actifs de régularisation

Les postes transitoires sont déterminés conformément à la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

2.4 Fournisseurs et autres créances

Les factures correspondantes à des livraisons ou prestations effectuées et reçues jusqu'à la date de clôture sont comptabilisées en dettes courantes. Les charges à payer pour des prestations effectuées en 2013, mais dont les factures n'étaient pas parvenues à l'AUBP à la date du bouclage, sont estimées et enregistrées en passifs de régularisation (voir point 3.2 ci-après).

ASSOCIATION D'USAGERS DE BAINS DES PAQUIS

Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 (suite)

3. <u>Détails de certaines rubriques du bilan</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	CHF	CHF
3.1 Charges sociales à payer		
Impôt à la source	288	292
Salaire nets à payer	2'273	4'569
LAA - LAA complémentaire solde	(326)	(1'167)
Assurance perte de gain solde	(560)	(920)
CCGC - AVS / Assurance chômage solde	1'191	2'525
Total	<u>2'866</u>	<u>5'299</u>

3.2 Passifs de régularisation

Les charges à payer pour les prestations effectuées en 2013, mais dont les factures n'étaient pas parvenues à l'AUBP à la date de bouclage, sont les suivantes :

Animation	8'894	2'635
Animation port Suisse	35'000	0
Buyette 2013	300	0
Tal chi 4ème trimestre 2013	1'440	0
TVA 2ème semestre 2013 à payer	27'327	0
Provision honoraires révision	7'020	6'000
Provision ICG	0	200
Swisscom solde 2012	0	213
Total	<u>79'981</u>	<u>9'048</u>

ASSOCIATION D'USAGERS DE BAINS DES PAQUIS
Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 (suite)

3.3 Subventions non dépensées à restituer à la ville

Conformément au contrat de subventionnement entre La Ville de Genève et L'Association d'Usagers des Bains des Paquis, la répartition se fait comme suit :

- Au terme de chaque exercice comptable, et pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément aux termes de la convention, le résultat annuel, composé du résultat financier de toutes les activités directement gérées par l'AUBP sur le site des Bains, est réparti entre la Ville et l'AUBP à raison de 60% pour l'AUBP et 40% pour la Ville.
- Une créance reflétant la part restituable au Département est constituée dans les fonds étrangers de l'AUBP. Elle s'intitule "Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention". La part conservée par l'AUBP est comptabilisée dans un compte spécifique intitulé "Part de subventions non dépensée" figurant dans ses fonds propres.
- Pendant la durée de la convention, les éventuelles pertes annuelles sont également réparties selon la clé définie ci-dessus et sont déduites des comptes "Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention" et "Part de subventions non dépensée" jusqu'à concurrence du solde disponible de ces deux comptes.
- A l'échéance de la convention et sous réserve de l'application de l'article 56 concernant les réserves non affectées, l'AUBP conserve l'éventuel solde du compte spécifique "Part de subventions non dépensée", tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué au Département.
- A l'échéance de la convention, l'AUBP assume les éventuelles pertes reportées.
- La convention est conclue pour une durée déterminée. Elle prend effet le 1er juillet 2010 et arrive à échéance le 31 décembre 2015, soit une durée de cinq ans et demi.

ASSOCIATION D'USAGERS DE BAINS DES PAQUIS
Genève

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 (suite)

4. Informations complémentaires	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	CHF	CHF
4.1 Salaires et charges sociales		
La masse salariale comporte les charges par catégories suivantes :		
Salaires bruts employés	972'967	972'650
Dont :		
Remboursement APG	<u>(1'016)</u>	<u>(18'872)</u>
Sous-Total	971'951	953'778
Charges sociales	<u>156'603</u>	<u>144'661</u>
Total	<u>1'128'554</u>	<u>1'098'439</u>

4.2 Organe de révision

UNIFID S.A. à Genève depuis l'exercice 2009.

4.3 Prévoyance professionnelle

L'AUBP est affiliée auprès de la CIEPP.

5. Autres Indications

5.1 Evaluation des risques

L'évaluation des risques a été effectuée par la direction.

ASSOCIATION D'USAGERS DES BAINS DES PAQUIS

Genève

Détail de certains postes du compte d'exploitation

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
Produits d'entretien , nettoyage	31'491	29'177
Matériel de construction et réparation	11'568	24'044
Entretien du bâtiment	19'978	12'941
Aménagement rotonde	3'388	1'028
Entretien machine	3'860	6'075
Frais vêtements personnel	4'139	7'766
Aménagements extérieurs	<u>2'027</u>	<u>3'447</u>
Entretien et nettoyage bâtiments et machines	76'451	84'478
Machines, mobilier, outillage	3'020	10'803
Sonorisation	317	15'931
Matériel sportif	5'315	81
Produits plage	6'358	5'813
Frais de bateau	1'145	2'562
Achat produits plage	<u>0</u>	<u>464</u>
Machines, mobilier et divers matériels	16'155	35'654

ASSOCIATION D'USAGERS DES BAINS DES PAQUIS / RAPPORT DE PERFORMANCE

L'Association d'Usagers des Bains des Pâquis (ci-après l'Association ou abrégée l'AUBP) a été créée en 1990, à Genève.

L'AUBP a pour mission :

- de mettre les Bains des Pâquis à la disposition de la population, douze mois par année, en tant qu'espace public,
- de garantir la vocation du site comme bains publics, de préserver l'architecture, la simplicité et le calme des lieux, d'éviter toute adjonction d'installation superflue,
- de gérer les Bains des Pâquis.

Ses ressources se composent :

- des prix d'entrée aux Bains,
- des subventions des pouvoirs publics,
- des dons et recettes diverses.

Liste des personnes composant le Comité de l'Association :

Breckinridge KNAPP	Président
Mireille Roy	Vice-présidente
Breckinridge KNAPP	Trésorier
Frédéric FAVRE	Membre
Pierre GIANETTI	Membre
Viviane GRANDJEAN	Membre
Michel JUNGI	Membre
Marc LIEBESKIND	Membre
Léon MEYNET	Membre
Fausto PLUCHINOTTA	Membre
Nadia THIELEN	Membre

Liste des personnes responsables de la gestion :

Au 31 décembre 2013 les responsables de la gestion sont les personnes suivantes :

M. Breckinridge KNAPP Président et Trésorier
Mme Mireille ROY, Vice-Présidente
M. Marc LIEBESKIND, Membre
Mme France MATHON, Comptable
M Philippe CONSTANTIN, Coordinateur

Messieurs B. KNAPP Président et Trésorier, Madame Mireille Roy, Vice-Présidente, ainsi que Madame F. MATHON, Comptable, sont habilités à signer collectivement à deux.

ASSOCIATION D'USAGERS DES BAINS DES PAQUIS / RAPPORT DE PERFORMANCE

Objectifs :

Les objectifs à l'égard des clients sont les suivants :

- de maintenir l'esprit populaire et développer la convivialité aux Bains de Pâquis, dans le respect des différences,
- de garantir une politique de prix populaires pour l'ensemble des activités se déroulant aux Bains des Pâquis,
- de promouvoir des activités culturelles et sportives, à caractère éducatif et social.

Prestations :

Les prestations sont les suivantes :

- journal des Bains
- animations culturelles et sportives
- saunas-hammams
- buvette
- massages
- taï-chi

ASSOCIATION NOCTAMBUS

Genève

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
EXERCICE 2012

Association Noctambus

Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

(avec comparatif 2011)

(exprimés en francs suisses)

	<u>Notes</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIF			
ASSOCIATION NOCTAMBUS			
Caisse		37	135
Comptes bancaires		157'659	205'020
Impôt anticipé		17	630
Produits à recevoir	1	7'830	17'777
Actifs transitoires	2	1'783	113
		<u>167'326</u>	<u>223'675</u>
<i>Actifs circulants</i>			
		<u>167'326</u>	<u>223'675</u>
TOTAL DE L'ACTIF			
PASSIF			
Créanciers divers	3	9'658	16'302
Passifs transitoires	4	3'000	1'400
		<u>12'658</u>	<u>17'702</u>
<i>Dettes à court terme</i>			
		<u>12'658</u>	<u>17'702</u>
Résultat reporté		205'973	243'461
Résultat de l'exercice		(51'305)	(37'488)
		<u>154'668</u>	<u>205'973</u>
<i>Résultat au bilan</i>			
		<u>154'668</u>	<u>205'973</u>
<i>Capitaux propres</i>			
		<u>154'668</u>	<u>205'973</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>167'326</u>	<u>223'675</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

POUR LA PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012

(avec comparatif 2011)

(exprimés en francs suisses)

ASSOCIATION NOCTAMBUS	Notes	2012	2011
<u>Produits</u>			
Subventions des communes		330'003	330'001
Sponsoring		10'000	65'000
Revenus des autres activités	5	14'376	625
Produits d'exercices antérieurs		0	13'008
Produits financiers		186	395
TOTAL DES PRODUITS		354'565	409'029
<u>Charges de personnel "Prévention"</u>			
Salaires, indemnités et charges sociales		172'959	184'953
Frais de recrutement		102	130
Cadeaux modérateurs		0	709
<i>Total charges de personnel "Prévention"</i>		<i>173'061</i>	<i>185'792</i>
<u>Charges administratives</u>			
Frais de réunion		1'158	2'490
Frais de matériel et d'annonces		72'143	67'863
Honoraires tiers		1'205	6'073
Autres frais administratifs		684	58
Frais du mandat de direction		150'000	150'000
Rétrocession sur sponsoring		5'000	32'500
Charges d'exercices antérieurs	6	714	202
Provision frais d'audit		1'600	1'400
Perte de change		204	93
Frais financiers		101	46
<i>Total charges administratives</i>		<i>232'809</i>	<i>260'725</i>
TOTAL DES CHARGES		405'870	446'517
RESULTAT DE L'EXERCICE		(51'305)	(37'488)

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**

(exprimés en francs suisses)

Notes:

I. GENERALITES

ASSOCIATION NOCTAMBUS

Forme juridique

L'Association Noctambus est une association sans but lucratif, régie par les articles 60 et suivants du Code Civil et par les statuts.

But de l'association

L'association vise à développer un réseau de transport nocturne dans la région genevoise.

Pour le but complet de l'association se référer à l'article 3 des statuts.

Description des principales méthodes de comptabilisation et d'évaluation utilisées

La comptabilité est tenue selon les principes comptables généralement applicables en Suisse.

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**

(exprimés en francs suisses)

Notes:**II. BILAN****1 Produits à recevoir**

Ce poste comprend les rubriques suivantes:

Modération scolaire "Bois-Caran"	7'020.00
Service spécial "Jeunesse d'Avusy"	810.00
Total	7'830.00

2 Actifs Transitoires

Ce poste comprend les rubriques suivantes:

Primes AVS/AC/AI/APG/amat 2012 payées en trop	1'342.65
Primes 2013 Nationale Suisse	357.00
Avance de frais à récupérer	82.75
Total	1'782.40

3 Créanciers Divers

Ce poste comprend les rubriques suivantes:

Rétrocession à Mobilidée sur Sponsoring et divers frais à rembourser	5'454.09
Factures Media One	1'842.00
Solde sur primes LAA 2012 (décompte final)	1'058.15
Note de frais du personnel	618.33
Taxi Phone : bons pour courses destinés au personnel	521.10
Soldes dus sur salaires	164.20
Total	9'657.87

4 Passifs Transitoires

Il s'agit des provisions 2011 et 2012 pour l'audit des comptes 3'000.00

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**

(exprimés en francs suisses)

Notes:**III. COMPTES DE PROFITS ET DE PERTES**

5	Revenus des autres activités		
	Ce poste comprend les rubriques suivantes:		
		Modération scolaire "Bois-Caran"	11'970.00
		Vogue d'Athénaz	946.00
		Service spécial "Jeunesse d'Avusy"	810.00
		Mairie Laconnex	650.00
		Total	14'376.00
6	Charges d'exercices antérieurs		
	Il s'agit d'une facture rectificative pour des charges sociales de l'exercice 2010		713.90